

L'ESMAD

comprend :

Président :

Mr Alain VILLALARD

Vice-Présidente :

Mme Elodie THABOUREY

Directrice :

Mme Salima MERROUCHE

Ergothérapeute :

Mme Nathalie LEFEVRE

Infirmière coordinatrice :

Mme Patricia GREMONT

Les 3 ASG (Assistants en Soins
Gérontologie) :

DARD Marie-Christine

MARION Sandra

MONTEL Josette

L'ESMAD intervient sur les communes
suivantes :

Auvers S/Oise, Baillet en France,

Beaumont S/Oise, Béthemont la Foret,

Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise,

Butry S/Oise, Champagne-sur-Oise,

Chauvry, Frouville, Hédouville,

Hérouville, L'Isle Adam, Labbeville,

Maffliers, Mériel, Montsoul, Mours,

Nerville la Foret, Nesles la Vallée,

Nointel, Parmain, Persan, Presles,

Ronquerolles, Valmondois,

Villiers Adam.

ASIMPAD

*Association de soins infirmiers
pour le maintien
des personnes dépendantes
à domicile*

ESMAD

*Equipe Spécialisée de
Maintien à Domicile*

ASIMPAD - ESMAD

14 av Théodore Prévost

95290 L'ISLE ADAM

Tél : 01.34.08.04.78 – Fax: 01.34.08.02.45

Email: asimpad@wanadoo.fr

Finess: 950808824

Objectif ESMAD

Maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée :

- en favorisant l'autonomie des gestes quotidiens
- en prévenant les troubles du comportement
- en apportant un soutien aux aidants

Le diagnostic doit être posé par votre Médecin traitant, un Gériatre ou un Neurologue.

L'équipe ESMAD intervient sur prescription médicale intitulée : « Faire pratiquer (12 à 15) séances de réhabilitation pour troubles cognitifs ou troubles de mémoire, maladie d'Alzheimer ou apparentée par une équipe Spécialisée Alzheimer ».

Les séances sont prises en charge intégralement par votre centre d'assurance maladie.

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes :

1. Visite de l'infirmière coordinatrice. Elle fera une présentation de l'équipe ESMAD et de sa mission.
Elle recueillera les renseignements administratifs et médicaux.
2. Visite de l'ergothérapeute.
Elle évaluera et définira les objectifs de soins d'accompagnement et de réhabilitation. Elle programmera le début des séances de soins.
3. Séances de soins réalisées par l'ergothérapeute et les assistantes de soins en gérontologie, entre 12 à 15 séances espacées à raison de 1 à 2 séances par semaine.
4. Un bilan de l'intervention sera envoyé au médecin prescripteur et un compte rendu à l'entourage.

Les activités proposées dans le cadre de l'ESMAD :

Il peut s'agir :

- d'exercices et de jeux d'entraînement ciblés sur le maintien des facultés cognitives, l'orientation temporo-spatiale.
- d'activités créatrices : dessin, jardinage et arts plastiques.
- d'activités d'expression : danse et chant.
- d'activités ludiques : jeux de société.
- d'activités de la vie quotidiennes : faire le marché, la lecture, ...
- d'un soutien aux aidants en leur proposant des solutions, en encourageant leur attitude positive.

Chaque séance sera fixée sur rendez-vous.